



**HAL**  
open science

# Invisibiliser pour dominer. L'effacement des classes populaires dans l'urbanisme contemporain

Matthieu Adam, Léa Mestdagh

► **To cite this version:**

Matthieu Adam, Léa Mestdagh. Invisibiliser pour dominer. L'effacement des classes populaires dans l'urbanisme contemporain. *Territoire en mouvement. Revue de Géographie et d'Aménagement*, 2019, 43, 10.4000/tem.5241 . halshs-03007642

**HAL Id: halshs-03007642**

**<https://shs.hal.science/halshs-03007642>**

Submitted on 27 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Invisibiliser pour dominer. L'effacement des classes populaires dans l'urbanisme contemporain

Making The Poor Invisible. How Contemporary Urban Planning Erases Lower Classes' Presence

Matthieu Adam\* et Léa Mestdagh\*\*

\*UMR 5593 LAET, CNRS – ENTPE, Université de Lyon. LabEx IMU

Adresse : UMR LAET, ENTPE, 3 Rue Maurice Audin, 69120 Vaulx-en-Velin

\*\* UMR 8070 CERLIS, CNRS – Descartes, Sorbonne nouvelle

## Résumé

« Il n'y avait rien ». La récurrence de cette expression au sein de discours recueillis dans deux types très différents d'opérations de requalification urbaine soulève la question de l'invisibilisation de certains groupes sociaux dans l'urbanisme contemporain. À partir du matériau qualitatif issu de nos terrains d'enquête – un nouveau quartier d'habitation lyonnais et des jardins partagés de région parisienne – nous mettons en évidence un processus d'invisibilisation et de stigmatisation. Dans les deux cas, ce processus accompagne le remplacement de classes populaires par des groupes plus favorisés socialement. L'analyse comparative nous permet d'en montrer les enjeux. D'une part, l'invisibilisation participe à renforcer la position dominante des invisibilisateurs. En effet, un tel processus n'est pas neutre et ne peut s'appliquer qu'en situation de domination. Il intervient dans les cas observés pour compenser le déficit d'antériorité, seul manque de légitimité qui pourrait mettre en danger la posture des invisibilisateurs. D'autre part, la stigmatisation écarte les indésirables sur la base de critères individualisés, niant la dimension sociale et politique des luttes pour l'espace. Le croisement de nos deux terrains nous permet ainsi de décrire les fonctions sociales de ce processus pour les acteurs qui le produisent et de considérer ce qu'il révèle des rapports de domination travaillés par les enjeux d'urbanisme.

## Abstract

« There was nothing ». The fact that this expression appears regularly in speeches from two different kinds of urban renewal projects reveals how the presence of some social groups is being erased by contemporary urban planning. We used the qualitative data from our case studies – a recently built housing development project in Lyon and several shared gardens in Paris - to demonstrate how the presence of lower classes is at the same time erased and stigmatized when it is replaced by more socially privileged groups. The comparative analysis showcases the challenges. On the one hand, the groups of higher classes perform this process in order to balance their lack of history in the neighborhood which is the only legitimate barrier to their installation therein. On the other hand, the stigmatization element focuses the attention on individual behaviours and minimizes the fact that competitions for space between social groups are collective political fights. Such two aspects intertwine allowing us to outline the social roles of the producers, as well as the relationships of domination brought forth by the urban planning game.

**Mots clefs :** invisibilisation, stigmatisation, urbanisme, gentrification, ségrégation

**Keywords :** invisibilisation, stigmatisation, urban planning, gentrification, segregation

Cet article est le fruit d'un constat dressé sur deux terrains d'études ayant *a priori* peu de choses en commun : un nouveau quartier d'habitation, de bureaux et de commerces, d'un côté, des jardins partagés, de l'autre. Ce constat est qu'une grande proportion des enquêtés décrivait l'antériorité des lieux en disant qu'« il n'y avait rien » ou qu'il s'agissait d'espaces « sans usage ». Partant de l'hypothèse que la récurrence de ces éléments de langage est « révélatrice d'un processus social fort et nettement dessiné » (Kaufmann, 1992 : 33), nous avons tenté de l'identifier en analysant les discours de nos enquêtés. Nous nous appuyons sur un matériau qualitatif issu de deux enquêtes par entretiens semi-directifs et observation participante conduites entre 2012 et 2014 à Lyon et en région parisienne. Ces corpus n'ont pas été constitués avec l'objectif central de travailler sur l'antériorité ou l'invisibilisation des usages et usagers. C'est en cherchant autre chose que nous nous sommes confrontés aux « riens » et aux « sans ». Cela renforce à la fois l'aspect spectaculaire de la récurrence de ces expressions et l'intérêt d'investiguer congruences et divergences entre les deux situations étudiées.

Porté par les pouvoirs publics comme un projet de « reconquête » du Sud de la Presqu'île de Lyon, Confluence, que l'on peut qualifier de *new built gentrification* (Davidson, Lees, 2005), se situe au cœur d'une ancienne friche industrielle limitrophe à un quartier pauvre dévalorisé. Une majorité de jeunes cadres aisés remplace les prostituées, les prisonniers et, de plus en plus, les travailleurs pauvres et immigrés qui quittent les environs à mesure que les loyers augmentent. Les jardins partagés sont des espaces associatifs cultivés collectivement avec un objectif affiché de convivialité. Ceux présentés ici sont situés à Paris dans les quartiers des Enfants Rouges du 3<sup>ème</sup> arrondissement et Saint-Blaise du 20<sup>ème</sup> arrondissement ainsi qu'en banlieue limitrophe, à Gentilly et Bagnolet<sup>1</sup>, au sein de quartiers mélangés en voie de gentrification. Leur investissement par les classes moyennes cultivées, encouragé par les municipalités, vient renforcer la présence et la visibilité de ces catégories dans l'espace public au détriment d'autres populations dont les activités sont moins valorisées.

Cet article s'appuie sur un corpus de discours collectés dans le cadre de deux thèses de doctorat, l'une en aménagement de l'espace et urbanisme (Adam, 2016a), l'autre en sociologie (Mestdagh, 2018<sup>2</sup>). Vingt-deux habitants de Confluence ont été interrogés en suivant un protocole qui faisait se succéder une visite libre du quartier, une narration du parcours résidentiel et un entretien semi-directif<sup>3</sup>. Le panel comprend autant d'hommes que de femmes, des personnes travaillant là (tertiaire et commerce), des propriétaires et des locataires des secteurs social et libre. Comme les habitants du quartier, il est relativement divers en matière de professions, mais la majorité des enquêtés appartient aux classes sociales supérieures<sup>4</sup>. L'analyse des jardins partagés s'appuie sur vingt-sept entretiens semi-directifs menés avec les membres des quatre jardins investis en observation participante<sup>5</sup>. Le panel se caractérise par la surreprésentation des femmes (20) et des classes sociales supérieures, en particulier des personnes fortement diplômées (26 diplômés du supérieur) exerçant

---

<sup>1</sup> Etant donné la taille réduite des équipes de membres des jardins, il a été choisi de ne pas nommer les associations et les terrains précisément, ceci afin de respecter l'anonymat des enquêtés.

<sup>2</sup> La référence est celle de l'ouvrage tiré de la thèse, soutenue en 2015.

<sup>3</sup> Ce protocole a aussi été mis en œuvre avec 22 habitants du quartier nantais de Bottière-Chénaie. Parallèlement, des entretiens semi-directifs ont été conduits avec 15 concepteurs de Confluence (urbanistes, aménageurs, bailleurs, architectes, etc.) et 12 de ceux de Bottière-Chénaie.

<sup>4</sup> Détail : 7 cadres ou professions intellectuelles supérieures, 3 professions intermédiaires, 2 employés, 2 commerçants (travaillant sur place), 3 retraités (ex chef d'entreprise, ex cadre, ex femme au foyer), 1 demandeur d'emploi (ex employé), 1 mère au foyer (ex cadre), 1 rentier (ex cadre), 2 étudiants.

<sup>5</sup> Des entretiens ont également été menés avec des responsables de jardins, des acteurs du monde associatif et des employés des municipalités mais ces discours ne sont pas mobilisés dans le présent article.

ou ayant exercé des professions intellectuelles<sup>6</sup>. La question de l'antériorité est centrale dans ces deux cas. Le nouveau projet d'habitat a investi une friche, remplaçant les fonctions et groupes sociaux préexistants, de même que les jardins partagés se sont substitués à d'anciens usages de l'espace tels que des barbecues, réparations de voitures, matchs de football... Les discours collectés portent largement sur les enjeux liés à cette succession. Leur analyse croisée met à jour un processus en deux temps<sup>7</sup> : invisibilisation d'abord, stigmatisation ensuite. L'invisibilisation consiste à nier la présence d'usages et d'usagers préalables à l'installation, non par défaut de représentations, mais afin de les mettre à distance. Ce processus n'est pas intentionnel de la part des acteurs et, tel que nous le définissons, il est avant tout discursif et non visuel. Comme les actions intentionnelles et matérielles que sont l'effacement des traces de présence et l'empêchement physique d'accéder à un lieu ou l'autre, il agit avant tout de façon symbolique sur la hiérarchie sociale, distinguant qui est légitime ou non à être visible. La stigmatisation des populations indésirables (Fleury, Froment-Meurice, 2014) légitime la nouvelle occupation des lieux et répond à la contradiction entre le fait de connaître ce qui existait et de le nier. La construction des représentations dévalorisantes rationalise le remplacement (Goffman, 1975) : il est inutile de mentionner les usages préalables car ils ne sont pas dignes d'intérêt.

L'invisibilisation de populations dominées est mise en évidence dans des recherches sur les pratiques des migrants (Baird, 2014 ; Garbin, 2013), sur la régulation de la place des SDF (Mitchell, 1997), des mendiants ou des jeunes dans l'espace public (Cook, Whowell, 2011) ou encore sur la transformation du patrimoine ouvrier d'espaces désindustrialisés en biens gentrifiables (High, 2013). Ces auteurs se focalisent surtout sur les conséquences de cette invisibilisation sur les groupes dominés et sur les discours et les actions des pouvoirs publics. Ils n'interrogent pas le rôle joué par les membres du groupe dominant qui en tirent profit. C'est ce que nous faisons, pour comprendre comment et pourquoi ils contribuent à ce processus. À l'exception de l'article de Steven High (2013), les travaux cités mettent en avant l'invisibilisation de nouveaux arrivants – étrangers, immigrés – ou d'individus mobiles – jeunes, mendiants, SDF – par un groupe dominant déjà présent. Les situations que nous observons sont inversées : ce sont les nouveaux arrivants, dominants sur les plans sociaux, culturels et économiques, qui invisibilisent des populations antérieures déjà présentes.

En dépit de positions différentes, nos enquêtes correspondent à une même figure idéal-typique, celle de l'invisibilisateur. Nous décrivons d'abord la forte légitimité sociale, institutionnelle et morale qui caractérise ces acteurs et explique la convergence de leurs postures. Le réflexe premier de nos enquêtes est toujours le même : celui de l'invisibilisation. Il relève conjointement de l'affirmation de leur situation sociale et de la légitimation du remplacement de population auquel ils participent. Ce réflexe correspond aussi à un double mécanisme de différenciation et d'unification du groupe social. Nous l'analysons dans une seconde partie. Enfin, nous montrons que, confrontés à la contradiction, nos enquêtes se livrent à une expression paradoxale consistant à mettre en visibilité les stigmates de la population remplacée. Ce second temps du processus met

---

<sup>6</sup> Détail : 10 cadres ou professions intellectuelles supérieures, 12 retraités (dont 1 ex cadre dans l'administration, 3 ex cadres dans la communication, 1 ex cadre en maison d'édition, 1 ex directrice d'établissement d'enseignement supérieur, 3 ex professeurs, 2 ex bibliothécaires et 1 ex réalisateur audiovisuel), 4 professions intermédiaires, 1 employée.

<sup>7</sup> Cet article décrit le processus discursif d'invisibilisation / stigmatisation et non la catégorie des invisibilisés eux-mêmes. Ces acteurs, s'ils ne constituent pas un groupe homogène, ont en commun leur position présence aux abords des lieux étudiés mais leur absence sur ceux-ci, ce qui ne nous permet pas de décrire finement les situations contrastées qui sont les leurs. Nous nous limitons donc à souligner leur remplacement par d'autres acteurs et leur position dominée en regard des nouveaux présents.

alors en évidence le fait que l'invisibilisation à laquelle procèdent nos enquêtés a pour effet de dépolitiser les rapports sociaux. Cette dépolitisation leur permet d'être à l'aise avec la ségrégation spatiale à laquelle ils participent même si elle contredit les valeurs progressistes auxquelles ils adhèrent.

## **1. La figure de l'invisibilisateur : une légitimité sociale, institutionnelle et morale mise en tension par un déficit d'ancienneté**

L'analyse des postures et des discours de nos enquêtés fait apparaître une même figure idéaltypique, celle de l'invisibilisateur.

### **À Confluence, les cadres investissent (dans) un site à l'image dégradée**

Devant accueillir 16 000 habitants et 25 000 emplois d'ici 2025, Confluence est la vitrine de la politique d'attractivité métropolitaine lyonnaise (Boino et al., 2009). Le quartier (cf. figure 1) a été conçu suivant les mots d'ordre centraux de la production contemporaine de l'urbain (Adam, 2016a) : ses promoteurs le souhaitent innovant aux plans architectural, technologique et environnemental ainsi que participatif et socialement mixte.





**Figure 1. Vues sur le quartier de Confluence au moment de l'enquête, Matthieu Adam, 2013**

Érigé sur une friche industrielle, jouxtant un quartier populaire à l'image dégradée, le quartier affiche des tarifs à la location et à l'achat très élevés et contribue à faire évoluer la population riveraine. Le Sud de la Presqu'île lyonnaise a l'image d'un site enclavé, industriel, vieillissant, pauvre et immigré. Perçu comme une zone de trafics et de prostitution, il est séparé du reste de la ville par les « voûtes » de Perrache qui lui valent un surnom péjoratif : « derrière les voûtes ». L'un des objectifs de Confluence est d'en redorer l'image pour y attirer une population de diplômés et de cadres des secteurs dits créatifs ou innovants. Aussi, entre les premiers chantiers, en 2006, et notre enquête, en 2013, la proportion de cadres de l'IRIS au sein duquel se trouve Confluence a bondi de 57%<sup>8</sup>, cela sans compter les très nombreux cadres du secteur tertiaire qui y travaillent quotidiennement. Le quartier limitrophe commence à suivre cette évolution, sous l'influence d'un « effet Confluence » sur le marché immobilier et d'un projet de rénovation énergétique en cours. Confluence participe donc à un phénomène de *new built gentrification*.

Hétérogènes par leurs âges et leurs origines géographiques, ses habitants possèdent pour l'essentiel de forts capitaux économique et social et, dans une moindre mesure, culturel. Qu'ils soient néo-lyonnais ou vivent à Lyon depuis longtemps, ils sont tous de nouveaux arrivants dans le Sud de la Presqu'île. Peu engagés politiquement, parfois étudiants, plutôt chefs d'entreprise, ingénieurs ou professionnels de la communication qu'enseignants, chercheurs ou artistes, adhérant pour la plupart à un libéralisme culturel et économique, nos enquêtés ressemblent moins aux gentrificateurs des quartiers centraux (Collet, 2015) qu'à la bourgeoisie progressiste de Boston décrite par Sylvie Tissot (2014).

---

<sup>8</sup> Source : INSEE, RGP 2006 et 2013.

## **Dans les jardins d'Île-de-France, cultiver (dans) un entre-soi genré, ethnoracial et social**

Les jardins partagés font partie des jardins collectifs urbains, à savoir des espaces investis et cultivés de manière bénévole par des collectifs de citoyens, la plupart du temps sous le régime associatif.

Contrairement aux jardins familiaux ou d'insertion, les jardins partagés ne reposent pas sur une production significative, mais sont valorisés pour les qualités sociales et environnementales qu'on leur prête (cf. figure 2). Pour ces raisons, ils se multiplient dans les villes françaises depuis une dizaine d'années, étant inclus dans la plupart des projets urbains récents. Dans la ville de Paris, qui a développé tout un programme de végétalisation urbaine au sein duquel ils s'insèrent, ils sont passés de 70 en 2012 à 129 en 2019.





**Figure 2. Vues sur certains des jardins étudiés au moment de l'enquête, Léa Mestdagh, 2014**

Notre enquête au sein d'un corpus de ces espaces à Paris et en banlieue limitrophe montre une forte homogénéité genrée, ethnoraciale et sociale des participants. Les jardiniers sont majoritairement des femmes, blanches, très diplômées et exerçant des professions dans certains domaines spécifiques tels que l'enseignement, le culturel, la communication ou l'urbanisme. Ces personnes ont en commun un capital culturel élevé et supérieur à leur capital économique, du fait de statuts professionnels parfois précaires (intermittence, contrats courts) et prônent des valeurs proches du libéralisme culturel tel qu'Étienne Schweisguth le décrit (1983) : un esprit soixante-huitard valorisant le « goût pour la contestation », la « légitimation du plaisir » et le « refus des formes d'autorité non justifiées ». Se revendiquant « de gauche », les membres de jardins partagés refusent toutefois explicitement l'action militante et disent préférer des gestes quotidiens, liés au mode de vie. Ce sont des acteurs très investis sur le territoire quotidien qu'ils considèrent comme leur quartier (dont l'échelle géographique peut varier), fortement présents dans le tissu associatif local, combinant différents types d'activités de loisirs et d'approvisionnement qui les amènent à se rencontrer régulièrement et à former un réseau de sociabilité à la fois informel et solide du fait de leur forte proximité de profil (Mestdagh, 2016).

### **Les invisibilisateurs, des outsiders légitimes**

Le rapport au quartier de nos enquêtés s'appuie sur des modalités similaires. Rejoindre un jardin partagé ou emménager à Confluence est une manière pour eux de contribuer à une action collective positive. Celle-ci ne se réduit pas au fait de jardiner ou d'habiter, mais participe à une dynamique plus large de partage et de diffusion de valeurs. Il apparaît dans les discours de nos enquêtés qu'ils pensent leurs pratiques de jardiner et d'habiter à partir de la double échelle propre au discours écologique de l'action locale ayant un impact global. On remarque une même proximité avec les éléments de discours institutionnels, qu'ils relèvent de l'innovation à Confluence ou du quartier



village dans les jardins partagés. L'idéologie durabiliste s'incarne ainsi de deux manières différentes malgré des pratiques communes. Tri des déchets, recyclage et consommation de produits biologiques sont associés ici à la modernité de l'attention aux « générations futures », là à l'authenticité du « retour à la terre ». Cette parenté d'éléments de discours s'observe aussi dans la manière de désigner les espaces en question comme sans usage.

À Lyon, le sobriquet « derrière les voûtes » dessine un territoire en creux, seule est identifiée la frontière qui le distingue des espaces adjacents. Plus généralement, à la « friche » de Confluence correspondent les « délaissés » ou « vacants » jardinés. Ces termes se distinguent à la fois par leur apparence d'expertise, ils voisinent en effet ceux des discours institutionnels et urbanistiques, et par la dévalorisation implicite qu'ils opèrent vis-à-vis des terrains ainsi désignés. Ces mots portent en eux l'idée de vides à conquérir : la friche renvoie à l'abandon ou à la désaffectation et appelle un réinvestissement, le délaissé demande à être repris, le vacant invite une occupation. La forte proximité de profil entre concepteurs et destinataires des projets facilite l'appropriation et la réutilisation par les seconds du vocabulaire employé par les premiers pour désigner les espaces « à revaloriser », introduisant le processus d'invisibilisation / stigmatisation que nous avons identifié.

Le rapport commun au quartier et les caractéristiques sociologiques proches de nos enquêtés nous invitent à les considérer à travers une même grille d'analyse. Surtout, leurs positions sont identiques. Arrivés récemment dans les espaces en question, ils y remplacent des populations préalablement présentes. Ils correspondent au public ciblé par les promoteurs des projets. Dès lors, ils jouissent d'une triple légitimité :

- sociale du fait de leur appartenance aux classes sociales favorisées ;
- institutionnelle parce que leur présence est souhaitée et soutenue par le pouvoir politique ;
- morale puisque les valeurs auxquelles ils adhèrent correspondent à l'idéologie dominante<sup>9</sup>.

La seule légitimité qui leur fait défaut est l'ancienneté. Ils identifient ce manque et sont conscients qu'il peut leur être reproché dans le cadre de frictions sociales avec d'autres catégories d'habitants présents antérieurement. Étant les plus récemment arrivés, ils sont les moins légitimes (Elias, Scotson, 1997), ce qui les place parfois dans une situation un peu inconfortable. C'est ce défaut d'ancienneté qui convoque le mécanisme d'invisibilisation dans leurs discours, visant à réaffirmer la légitimité de leur présence.

## **2. Du « rien » aux « pionniers », l'invisibilisation au service de la légitimation et de la valorisation du groupe**

Lorsqu'ils s'expriment à propos des espaces en question, le premier réflexe de nos enquêtés consiste à nier l'existence d'usages ou d'usagers antérieurs. Cette attitude s'observe chez une forte proportion des enquêtés des deux terrains et toujours dans le même contexte d'entretien.

---

<sup>9</sup> D'une genèse commune, critique et contestataire, préoccupations écologistes et demandes de participation et de lutte contre la ségrégation spatiale ont fait l'objet d'une institutionnalisation progressive. Traduits en projet, en démocratie participative, en mixité sociale et en développement durable, ils ont intégré l'idéologie dominante, c'est-à-dire le néolibéralisme et, partant, sa dimension urbaine (Auteur1, 2016a).

À Confluence, Les habitants avaient recours à l'expression « il n'y avait rien » soit lorsqu'ils parlaient du reste du quartier au cours de la visite, soit, le plus souvent, lors de l'entretien semi-directif, alors que nous abordions ensemble l'image qu'ils avaient du quartier avant de venir y vivre. L'expression est employée par seize enquêtés sur vingt-deux. Onze fois, elle est intégrée à la description de l'espace où est érigé le projet. Des expressions comparables comme « c'était un endroit vide » et « il ne s'y passait rien » sont aussi utilisées.

Et un jour on avait un samedi sans programme. Et on commençait à parler du quartier de la Confluence, qui était un quartier où il n'y avait rien. C'était encore de la friche, mais ils en parlaient beaucoup. (P., 73 ans, retraité, ex-chef d'entreprise)

Il y avait des entrepôts, c'était moche, on a tout détruit, on tout refait, voilà, point barre. À la base il n'y avait rien ici, il y avait de l'eau, je crois que c'est l'ingénieur Perrache qui a essayé de faire tout ça et puis on ne sait pas ce qu'il s'est passé... (M., 27 ans, ingénieur)

Dans le cas des jardiniers parisiens, c'est également au moment d'aborder le contexte de création du jardin et donc l'antériorité du terrain que sont apparues les références au « rien » (vingt-et-une fois), au « sans usage » (quatorze fois), ainsi que divers termes péjoratifs évoquant le vide et l'indétermination des lieux tels que ceux cités plus haut. Ces expressions ont été employées par les enquêtés indépendamment de leur ancienneté de résidence dans le quartier ou d'adhésion à l'association et donc de leur expérience de l'antériorité de l'espace en question.

Ce terrain-là, c'était une décharge. Il y avait une vieille maison qui était rouillée, qui a été démolie par la suite. Et les entrepreneurs, les gens, quand ils avaient quelque chose à jeter, ils le jetaient là. À part ça, il n'y avait rien. Et du coup, nous on s'était dit, les habitants, qu'il fallait faire quelque chose. (K., 69 ans, retraité anciennement cadre dans la communication)

Et ce que j'avais vu, c'était un terrain vague, ce que je trouvais dommage, vraiment. Je passais devant de temps en temps, en voyant qu'il n'y avait rien, un terrain vague comme ça dont on ne faisait rien. (N., 60 ans, directrice d'établissement)

### **Un « rien pour soi » distinctif**

Ces références à un même « rien » dans des contextes différents témoignent d'une posture identique partagée par nos enquêtés. Le « rien » convoqué pour qualifier l'antériorité des espaces qu'ils occupent aujourd'hui correspond avant tout à un « rien pour soi » de par son inadéquation avec leur habitus. Les usages ou usagers préalablement identifiés n'entrant pas en résonance avec leurs dispositions, les espaces en question ne justifiaient ni la présence ni l'intérêt de nos enquêtés : il n'y avait effectivement rien pour eux.

Ce « rien pour soi » n'est pas spécifique à la situation étudiée, tout acteur étant plus ou moins disposé à certaines pratiques en fonction de ses caractéristiques sociales. La particularité de nos cas réside dans le fort enjeu de domination sociale qui les définit. La possibilité que les actuels présents nient l'existence des usagers antérieurs repose principalement sur leurs positions respectives dans la hiérarchie sociale : valorisées pour les uns, défavorables pour les autres. Grâce à leurs capitaux économiques et sociaux élevés, nos enquêtés bénéficient de moyens et de soutiens pour construire facilement un univers social et spatial à leur mesure lorsqu'ils se déplacent et investissent de nouveaux espaces. Il est donc difficile pour eux de se projeter dans une situation où la violence symbolique qu'ils exercent se retournerait contre eux. Ayant moins de difficultés à se construire une légitimité que les populations qu'ils contribuent à remplacer, les invisibilisateurs sont aussi peu susceptibles d'être, dans d'autres circonstances, eux-mêmes invisibilisés. Leur situation de domination les place en capacité de « transformer le spectre de la visibilité » (Voirol, 2005 : 19) en catégorisant ce qui est digne ou non d'être vu. Le processus ne se produirait pas de la même manière

dans le sens inverse. Par exemple, si les auteurs de cet article ne trouvent rien à eux dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon ou le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, ils n'ont néanmoins pas recours au « rien » pour désigner ces espaces socialement dominants.

Nous avons souligné les positions sociales favorisées de nos enquêtés : diplômés et souvent cadres, travaillant dans des secteurs valorisés, ils bénéficient de forts capitaux, social et plutôt culturel pour les uns, plutôt économique pour les autres. Ces positions leur garantissent à la fois davantage d'aisance dans l'usage de l'espace (Séchet, Veschambre, 2006) et un soutien institutionnel à leur installation ainsi qu'à la valorisation de leurs pratiques et de leurs goûts (Mestdagh, 2018). À l'inverse, les occupants antérieurs, moins désirables, sont rendus invisibles par une gestion urbaine les écartant des espaces à valoriser et les reléguant dans d'autres (Backouche, Ripoll, Tissot, Veschambre, 2011).

Enjeu de domination sociale entre précédents et actuels usagers des lieux, l'invisibilisation produite par les discours du « rien » participe d'une double posture de distinction de la part des enquêtés. D'abord, il s'agit de réaffirmer leur appartenance aux favorisés de la distribution sociale, dont la présence au sein des espaces en question est légitime en dépit de leur manque d'ancienneté. Puis, le procédé opère une différenciation vis-à-vis des autres, de ceux qui se voient écartés de ces espaces malgré l'antériorité de leur présence. L'invisibilisation s'inscrit également dans une tendance plus large. Charriée par la presse et par la communication institutionnelle, l'invisibilisation correspond à la représentation que partagent les populations socialement proches de nos enquêtés. Pour une grande part de la population lyonnaise, « derrière les voûtes » était plus ou moins un *no man's land* hostile. Pour une large proportion des riverains des jardins partagés, les espaces en question étaient des terrains vagues.

### **Le triple rôle de l'invisibilisation pour les invisibilisateurs**

Accréditée par les pouvoirs publics, dont nos enquêtés supportent globalement l'action, l'invisibilisation joue ainsi plusieurs rôles :

1. Elle efface, dans le contexte de l'entretien comme plus généralement, le déficit de légitimité par l'ancienneté, en suggérant aux nouveaux usagers qu'ils sont les premiers à investir les lieux ;
2. Elle permet aux habitants de se valoriser non comme des destructeurs d'un état préalable, mais comme des acteurs impliqués dans une démarche de création, éminemment plus positive. Faire fi de ce qui laisse place aux nouveaux usages résout la contradiction qui est de participer à un mécanisme de gentrification, d'un côté, et de défendre des valeurs de mélange ou de mixité, de l'autre. Mieux, cela permet aux acteurs de se valoriser comme participant à une forme de contemporanéité vertueuse bénéficiant à un territoire et à une population bien plus large, à l'exemple de ce que nous disait un enquêté lyonnais :

C'est vrai que c'était une bonne taille de terrain sur lequel il n'y avait rien. Sauf le marché-gare, je veux dire, mais il n'y avait rien pour représenter la ville réellement. Et c'était une bonne idée (...) c'est la première zone de Lyon quand on revient du Sud, la réhabiliter, à mon avis, c'était une excellente idée. (M., 57ans, diplomate à la retraite) ;

3. Ce faisant, elle conduit à une unification du groupe des nouveaux usagers qui partagent alors des représentations communes de leur territoire et de leur action. Ils ne peuvent définir précisément les acteurs qu'ils remplacent et critiquent puisqu'il s'agit d'un groupe hétérogène avant tout défini par son appartenance sociale et ses pratiques réelles ou supposées. L'invisibilisation les préserve ainsi d'avoir à s'interroger ou à être interrogés sur leurs rapports de domination voire de ségrégation

vis-à-vis des populations qu'ils remplacent. Elle leur permet de se constituer en « nous » (Lamont, Bail, 2005) chargé positivement en dépit du manque de définition d'un « eux » auquel s'opposer.

### **Une « conquête » territoriale valorisante et en phase avec les vœux des pouvoirs publics**

Derrière l'invisibilisation se profilent les représentations valorisantes des nouvelles occupations des lieux. En usant d'expressions comme « il n'y avait rien » ou « espace sans usage », les enquêtés font des espaces considérés des espaces vierges, à conquérir. Cette *tabula rasa* résonne avec le stéréotype du « pionnier » que l'on retrouve largement dans la rhétorique du développement durable (Adam, 2016b) et auquel un certain nombre des habitants interrogés s'identifient. Elle s'accorde aussi avec les discours des destinateurs des projets, aménageurs et collectivités territoriales. L'idée de conquête – spatiale et sociale – est ainsi largement présente dans leur communication.

À Lyon, outre la « mutation » du quartier, l'aménageur (la SPLA Lyon Confluence) évoque dans ses plaquettes « une conquête en quatre étapes pour le sud de la presqu'île », « la reconquête du Sud » ou encore l'« extension du centre-ville »<sup>10</sup>.

Du côté des jardins, les notions de « conquête » et de « pionnier » apparaissent aussi, mais sont recomposées autour d'une rhétorique du « retour à la nature ». Les précédents usages de l'espace sont dilués dans des évocations générales de la ville sur laquelle la nature « reprend ses droits », « regagne du terrain »... Les membres des jardins apparaissent comme des facilitateurs de cette présence végétale et se sentent « pionniers » dans la mesure où ils disent « retourner à la nature », « mettre les mains dans la terre », valorisant une forme de nature « sauvage » fantasmée par opposition au béton de la ville.

Que le premier réflexe de nos enquêtés lors des entretiens soit d'invisibiliser le passé des espaces qu'ils investissent peut donc s'expliquer par différents facteurs. Mais la compréhension du phénomène ne saurait être complète sans considérer qu'il ne s'agit là que d'une première intention. Lors de nos entretiens, le discours d'invisibilisation est systématiquement suivi d'une seconde séquence : la description par les enquêtés des usages et des usagers précédemment présents. Le « rien » ou le « sans » d'abord évoqués sont finalement définis, parfois longuement et avec de nombreux détails. Que comprendre de ce paradoxe ?

### **3. Critiquer et comparer : derrière l'invisibilisation, la stigmatisation**

Ces descriptions, second temps du processus, interviennent le plus souvent lorsque les enquêteurs, soulignant une contradiction, demandent aux enquêtés de préciser ce qu'ils savent de l'antériorité des lieux. Parfois, ce sont les enquêtés qui effectuent cette transition en donnant spontanément des éléments de caractérisation du « rien » dont ils parlaient précédemment. Il est fort probable qu'une telle structure des discours ne soit pas propre à la situation d'entretien, mais puisse exister dans des discussions plus courantes en présence d'un contradictoire ou simplement d'un interlocuteur stimulant la réflexivité. Recourant largement à des formules dépréciatives, ces descriptions identifient les stigmates de nos terrains d'étude.

---

<sup>10</sup> On trouve aussi le slogan « d'un marécage inhospitalier à un quartier durable ». Sources : brochures *Confluence, un cœur de ville sort de terre* (2007), *De mémoire de presqu'île* (2002), *Naissance d'un quartier durable* (2010), *Journal de la Confluence n°3* (2010).

## À Lyon comme à Paris, des formes variées de disqualification des anciens usages

Le sud de la Presqu'île lyonnaise est dépeint comme une zone industrielle et de prostitution, difficilement accessible et mal famée : synthèse de ces représentations, l'expression « c'était la zone » revient souvent. Les espaces qui accueillent les jardins partagés sont décrits comme propices au deal, au squat de jeunes menaçant la sécurité des riverains ou encore au bricolage salissant l'espace public.

Sur nos deux terrains, les populations remplacées sont décriées, que ce soit pour dire qu'elles sont âgées, immigrées, délinquantes ou mal éduquées :

Ils ont voulu casser l'image du marché-gare et l'image de ce que c'était avant, pour faire un centre commercial et des appartements pour que les gens puissent y vivre. Parce qu'avant, personne ne vivait ici, à part Cours Charlemagne, c'était le néant, il n'y avait rien ! Et puis une très mauvaise image, bien sûr. C'était le quartier à putes ! (J-C., 57 ans, agent de promotion)

C'était finalement l'arrière-cour de Lyon. Il y avait tous les aspects logistiques : c'est là qu'on gérait les poubelles, les putes, tous les aspects qui font la ville et qui sont les aspects d'arrière-cour de la ville. (M-L., 42 ans, consultante en développement économique)

M. A. : Tu avais quelle image du quartier avant de venir ?

Le côté que tous les Lyonnais ont je pense : le côté glauque, le côté où y a énormément de putes, je suis désolée, mais c'est comme ça, et le côté mal famé... Mais après je m'étais toujours arrêtée à ces préjugés-là, alors que je me rends compte que ça a quand même du charme, mine de rien, quand tu vas dans les terres du quartier. (L., 27 ans, chargée de communication)

Le jardin c'est mieux, avant, le terrain vague, ça faisait crade, c'était glauque, on ne se sentait pas en sécurité avec les types qui traînaient là. (D., 69 ans, retraitée anciennement cadre administrative)

C'est maintenir un cadre de vie qui soit propre, parce qu'on a aussi des gamins et qu'on n'a pas envie qu'ils soient... Avant les gens bricolent leur voiture, laissent les trucs traîner, c'était sale et c'était dangereux pour les enfants. Le maintien de la végétation aussi ça joue, on fait beaucoup de semis aussi qu'après on va planter dans les endroits vides où les gens laissent des tas de trucs. (C., 35 ans, cadre dans les relations publiques)

La dépréciation des caractères précédemment invisibilisés se fait de deux manières, par la critique pure et par la comparaison. La critique pure vise à caractériser les pratiques et les comportements des précédents usagers des lieux en soulignant leur potentiel de nuisance ou leur inadéquation avec les valeurs dominantes, en particulier l'idéologie durabiliste. Les attentes normatives permettent aux enquêtés d'introduire une comparaison. Ils peuvent ainsi à la fois déprécier les populations qui ont été écartées des espaces en question et valoriser le remplacement au cœur duquel ils se trouvent. Ils soulignent le caractère positif de leurs propres pratiques et la valeur ajoutée que leur occupation de l'espace représente pour le quartier, pour la ville, voire même pour la planète dans le cadre de discours environnementalistes naviguant entre plusieurs échelles.

La fermeté des critères retenus pour disqualifier les anciens usagers est toute relative : elle ne s'applique pas de la même manière selon les acteurs (Goffman, 1975). Dans certains jardins, on stigmatise pour leur illégalité les précédentes utilisations du terrain comme lieu de réunion et de petits trafics des bandes de jeunes, mais on trouve amusante la consommation de marijuana par une partie des membres. À Confluence, l'usage trop important de l'automobile est reproché aux seuls habitants des logements sociaux, coupables de garer leurs voitures hors des onéreux parkings souterrains des immeubles, non aux propriétaires de voitures de luxe qui fréquentent les bars et

restaurants huppés du quartier ou aux résidents aisés dont les véhicules stationnent dans lesdits parkings.

### **À Confluence, la durabilité comme motif de (dé)valorisation**

À Lyon, la critique pure passe par l'usage de qualificatifs dépréciatifs. Une première atténuation du caractère dévalorisant des descriptions repose dans le choix des termes. Une partie des enquêtés préfèrent aux termes ouvertement négatifs – « les putes », « les arabes » – d'autres plus euphémisés – « les dames qui attendent le bus », « les vieux reubeus », etc. La seconde atténuation est aussi la plus prégnante : elle consiste à déplacer les éléments de différenciation et de jugement d'une population clairement identifiée à qui est reprochée sa position intrinsèque (d'immigré, de travailleuse du sexe, de pauvre) à un groupe vaguement défini dont on blâme les pratiques non conformes aux normes durabilistes.

L'analyse des discours des enquêtés montre que ce groupe aux contours flous agglomère à la fois les habitants des logements sociaux de Confluence et ceux du Sud de la Presqu'île lyonnaise. C'est le fait que les personnes ciblées sont supposées ne pas répondre aux injonctions comportementales liées à la durabilité – tri des déchets, réduction de l'usage de l'automobile, consommation de produits bio – qui sert à les catégoriser comme indésirables (Adam, 2016b). Par effet miroir, cette stigmatisation sur la base de pratiques valorise nos enquêtés puisqu'ils affirment pour la plupart d'entre eux non seulement les adopter, mais aussi adhérer à l'idéologie qui les sous-tend, elle-même aujourd'hui dominante (*ibid.*).

C'est affligeant, les types sont dans une logique où c'est du tout bagnole. On est en ville quoi ! On ne peut pas vouloir la bagnole à tout prix tout le temps. (...) Faisons des péages urbains à la limite, sanctionnons entre guillemets par le fric. (A., 22 ans, étudiant en droit)

À Confluence, la valorisation par les pratiques s'accompagne du fait d'habiter un quartier présenté par les élus, les promoteurs et la presse locale comme à la pointe des enjeux contemporains. De ce fait, le site a attiré, et continue de le faire, l'attention des Lyonnais qui viennent s'y promener et visiter son musée ou son centre commercial. Les commentaires surpris ou élogieux de ceux qui découvrent qu'il y a quelque chose derrière les voutes valorisent nos enquêtés. Ils les présentent en « vigies » de la ville qui vient, aux avant-postes pour observer son évolution et y participer.

*Il n'y avait rien avant : c'était les putes et le quartier arabe et tout ça. C'est vrai qu'il y en a quelques-uns [des Lyonnais] avec qui je discutais super récemment, quand ils arrivent là et qu'ils voient tout ce qui a été créé et tout et qu'ils commencent à se balader là, ils hallucinent.* (B., 35 ans, ingénieur)

Les gens s'arrêtaient à Perrache avant, derrière Perrache c'était la zone. Derrière les voutes, tu avais la prison, il y avait les prostituées, il y avait le marché-gare, enfin il n'y avait rien de... Donc ils n'ont pas vu les choses sortir de terre. J'ai une copine qui, en arrivant là, m'a dit « attends je ne m'y attendais pas du tout ». En fait ils sont hyper surpris de ce qui est en train de pousser, ils ne l'ont pas vu arriver. (M., 28 ans, infographiste)

### **Dans les jardins d'Île-de-France, pratiques écologiques et crainte de la prédation**

Dans les jardins, la situation est légèrement différente dans la mesure où les anciens usagers de l'espace en sont pour la plupart toujours riverains. Leur appropriation du lieu a été empêchée et leurs usages déplacés, mais eux sont toujours les voisins, plus ou moins proches, des jardins, et donc susceptibles d'y passer, voire d'entrer en conflit avec les actuels occupants.

Malgré cette différence de contexte, on observe le même processus de dépréciation reposant sur la critique pure et la comparaison. Les riverains et anciens usagers des lieux sont stigmatisés par les membres des jardins du fait de leurs comportements perçus comme peu respectueux de l'environnement et donc non conformes aux critères de moralité de l'idéologie durabiliste. Les

discours des enquêtés font des jardins des lieux presque hors du monde, privilégiés, dont la description mobilise tout un imaginaire associé à « l'Éden », un « petit paradis à préserver ». On comprend qu'il s'agit avant tout de le protéger des autres, évoqués par le recours au vocabulaire de la « prédation » :

« On a une place qui doit être respectueuse des autres habitants du jardin. Et il y a eu des prédatations de têtards, enfin des trucs... » (D., 69 ans, retraitée anciennement cadre administrative)

Très présente dans les discours, cette idée de prédation peut aussi prendre la forme d'une peur du vol. Vols de fruits et légumes, vols d'outils, vols de fleurs même sont très redoutés et particulièrement mal vécus lorsqu'ils ont lieu. Ils suscitent des réactions fortes même lorsqu'ils ne sont que suspectés. Une enquêtée décrit ainsi le comportement de mères de famille venues un soir au jardin « qui se sont précipitées dans les framboisiers puis qui ont commencé à gaver leurs mômes de framboises ». Les termes employés évoquent une sauvagerie, une brutalité qui serait exercée contre le jardin. Le « piétinement » de parcelles relève du même traitement. Vécu comme une atteinte à la nature, commis hors du regard, il est l'objet de nombreuses conversations et de suspicions qui s'exercent toujours contre les mêmes riverains, ceux qui composent ce groupe des autres, ceux qui « salissent l'espace public » et « ne sont pas éduqués » selon les jardiniers. La véhémence de ces représentations de l'altérité vient rencontrer la thématique environnementale pour justifier le remplacement d'usage ainsi que la fermeture à toute personne qui ne maîtriserait pas les pratiques écologiques et le seul type de rapport à la nature qui soit légitime dans les jardins partagés. Ces discours s'accompagnent d'une mise en avant par les jardiniers de leurs propres comportements vertueux : ils montrent le compost, soulignent les pratiques de récupération et de recyclage, l'utilisation de produits naturels pour le jardinage, les choix végétariens des repas collectifs. Se dessinent en creux les critères normatifs qui viennent recouvrir les enjeux de la ségrégation, rationalisant un rejet fondé sur des critères tels que la différence de classe (Goffman, 1975).

### **L'invisibilisation, une euphémisation de la stigmatisation**

Nos situations d'enquête conduisent à un paradoxe : les enquêtés ont tous, sans exception, une représentation claire de l'ancienne fonction des lieux qu'ils investissent, représentation dont l'expression coexiste avec les discours de négation. Si l'invisibilisation des usages et des usagers n'est pas corrélée à une méconnaissance ou une absence de représentations de la situation antérieure de ces espaces, qu'est-ce qui, outre les explications déjà proposées, conduit à ce réflexe ?

Pointer les mauvais comportements permet une hiérarchisation et une exclusion sur la base de comportements individuels réels ou supposés. L'adoption de ces comportements n'est associée à aucun déterminant social ou économique. Si l'on s'en tient à ce que nous disent nos enquêtés, cette adoption ne serait influencée que par la volonté voire le goût des individus. Nous sommes face à un processus classique de distinction (Bourdieu, 1979). Ceux qui ne se conformeraient pas à ces injonctions comportementales sont ramenés au fait qu'ils ne feraient pas, ou ne souhaiteraient pas faire, d'effort. Certains n'hésitent pas à dire qu'ils devraient être « éduqués » aux bonnes pratiques durabilistes ou d'utilisation du jardin. À ce discrédit s'ajoute la réduction des habitants des espaces limitrophes qui réagissent négativement vis-à-vis des jardins et de Confluence aux statuts de « râleurs » ou de personnes « craintives » qui « finissent bien par voir ce que cela [la création de nouveaux espaces] leur amène » (M., 27 ans, ingénieur, Confluence). Les « bons comportements », individuels, sont considérés par nos enquêtés comme des témoignages d'une adhésion à un univers progressiste et à la notion d'intérêt général. Ceux qui ne les adopteraient pas sont renvoyés à un comportement individualiste, voire conservateur. Ce processus de catégorisation et d'identification (Lamont, Bail, 2005) fondé sur les pratiques concourt à renforcer la légitimité des invisibilisateurs

à habiter et s'approprier les espaces étudiés, jusqu'à en exclure ceux qui les occupaient. En déficit de légitimité, ceux-ci peuvent alors être considérés comme indésirables dans leurs propres lieux de vie.

Ce processus de création de frontières sociales est difficilement compatible avec les valeurs d'ouverture, de partage et de mélange portées par nos enquêtés. L'invisibilisation vient alors euphémiser et dépolitiser le processus. Lorsque les enquêtés effacent dans leur discours la présence préalable d'une autre population et d'autres usages, ils effacent avec elle les rapports de domination à l'œuvre. Premièrement, en invisibilisant les populations et en insistant sur les pratiques, la stigmatisation n'apparaît plus comme fondée sur le statut social ou l'ethnicité : elle n'est plus classiste ou raciste, mais devient citoyenne, c'est-à-dire socialement acceptable. Deuxièmement, cette stigmatisation peut être effacée à son tour : si personne n'est là pour être stigmatisé, pourquoi en parlerait-on ?

### **L'invisibilisation, une dépolitisation des rapports sociaux**

Le processus d'invisibilisation est en première analyse discursif : il a d'abord pour conséquence d'éviter d'être pris en défaut et mis face à ses propres contradictions lors de l'entretien, ce qui engendrerait une situation d'inconfort. Plus profondément, il est un processus par lequel les enquêtés s'évitent à eux-mêmes d'avoir à arbitrer entre leurs aspirations contradictoires, celle de l'entre-soi et celle de mélange ou de partage. Sur le plan collectif, si l'on définit la politisation comme la conjonction d'une montée en généralité des enjeux et d'une montée en conflictualité des rapports (Duchesne, Haegel, 2001), nous sommes face à un phénomène de dépolitisation :

- La montée en généralité, soit le fait de « s'extraire de la situation immédiate » (Boltanski, 1990) pour se référer à l'intérêt général, est évitée par la catégorisation sur la base de comportements individuels qui ne vient pas questionner l'enjeu structurel de la hiérarchie sociale. De plus, les enjeux des situations considérées sont quasiment toujours restreints par les enquêtés à l'échelle immédiate des périmètres considérés, ici l'espace public ou le quartier ;
- La montée en conflictualité, soit l'appréhension et la reconnaissance de clivages entre les « visions du monde » de groupes sociaux aux motivations et aux intérêts divergents, est absente. L'invisibilisation des usagers antérieurs efface en même temps ces divergences, tandis que l'uniformité sociale et politique de nos groupes d'enquêtés est faiblement susceptible de laisser apparaître des clivages internes à ceux-ci.

Ceux qui sont rejetés le sont désormais sur la base de leurs comportements supposés inadéquats vis-à-vis des normes du durable ou du jardinage et de l'individualisme dont ils feraient preuve, à l'opposé de l'aspiration à l'intérêt général dont se réclament nos enquêtés. Tout est alors réuni pour que les personnes interrogées se sentent à l'aise avec les mécanismes de gentrification et de privatisation de l'espace public auxquels elles participent. La stigmatisation de certains groupes sociaux devient socialement acceptable pour nos enquêtés, dans le sens où le rejet dont elle témoigne ne rentre plus en contradiction avec leurs convictions progressistes et l'ouverture d'esprit dont ils se prévalent. L'idéal ségrégatif qui émane de Confluence et des jardins partagés comme de l'urbanisation contemporaine (Harvey, 2011 ; Sassen, 2014) profite finalement de cette dépolitisation des rapports sociaux pour enrôler des usagers, même s'ils sont sceptiques à son égard<sup>11</sup>, dans sa diffusion.

---

<sup>11</sup> Nombre de nos enquêtés sont critiques vis-à-vis des conséquences sociales et politiques de l'urbanisation contemporaine qu'ils identifient comme inégalitaire et faisant peu de cas des *desideratas* des habitants.



## Conclusion

Si la reconstruction-déformation des souvenirs est une propriété déjà décrite du processus de constitution d'une mémoire collective (Halbwachs, 1994), l'invisibilisation que nous avons mise en relief sur nos terrains en constitue une modalité particulière. Elle n'intervient pas uniquement comme un témoignage des rapports de pouvoir entre groupes, mais contient une dimension performative. Elle renforce la position dominante des invisibilisateurs. D'une part, ils comblent grâce à elle le seul manque de légitimité dont ils souffrent sur les sites étudiés, celui de l'antériorité. D'autre part, elle est, comme d'autres formes d'altérisation (catégorisation, disqualification), le privilège des dominants (Delphy, 2007), seuls à jouir de la légitimité à confirmer ou non la valeur sociale des autres groupes. Ce sont en effet eux qui fixent les frontières des groupes « nous » et « eux » lorsqu'ils désignent, excluent ou effacent. Gommés des discours institutionnels comme de ceux des habitants socialement dominants, les usagers invisibilisés se voient privés de reconnaissance sociale (Lamont et Bail, 2005) dans leurs propres lieux de vie.

La stigmatisation s'appuie largement sur la réduction des enjeux politiques (sociaux et spatiaux) au prisme de la responsabilité individuelle. Chacun est renvoyé à sa volonté personnelle : choisir ou non d'utiliser sa voiture pour aller au travail, de trier ses déchets, de recycler, de manger végétarien. La dimension structurelle, c'est-à-dire les conditions matérielles d'existence et la détention de capitaux culturels et sociaux qui contribuent à expliquer tel ou tel comportement, est évacuée. Les individus « volontaires » sont valorisés tandis que les autres sont stigmatisés, en apparence non pour ce qu'ils sont, mais pour ce qu'ils font, pour leur manque de considération à l'égard d'un intérêt général défendu par nos enquêtés. Ce mécanisme rationalise l'absence de ces groupes aux contours mal définis et justifie les attitudes ségrégatives en dehors de toute considération raciale ou sociale. Le double processus d'invisibilisation / stigmatisation a donc pour effet d'euphémiser les rapports sociaux en gommant leur caractère structurel et potentiellement agonistique. Il permet à nos enquêtés de rationaliser leurs positions morale et sociale. D'un côté, ils résolvent la contradiction entre leur adhésion à la mixité comme valeur et l'exclusion à laquelle ils participent en pratique. De l'autre, ils légitiment la place qu'ils occupent dans la hiérarchie sociale en dépolitisant la question de l'habiter.

Paradoxalement, alors même qu'elle efface les enjeux structurels sous des notions de choix et de volonté, cette surresponsabilisation des individus voisine avec un autre type de discours, qui met en avant le caractère inéluctable de l'absence des groupes invisibilisés et de leur parole. Nos enquêtés identifient parfois le peu de présence ou d'implication de membres des classes populaires, mais ne semblent ni regretter cet état de fait ni en chercher des éléments explicatifs. Le paradoxe entre convocation permanente de la volonté pour expliquer les comportements et fatalité ne semble pas leur poser problème. Les discours institutionnels surfent eux aussi sur cette dimension inéluctable, comme si l'exclusion de certaines catégories de la population était un corollaire de l'urbanisation contemporaine sur lequel les pouvoirs publics n'avaient aucun moyen d'agir.

Outre les enjeux liés à l'inégalité d'accès aux services urbains, l'invisibilisation pose alors la question de la conservation des mémoires populaires (Veschambre, 2008). Nous assistons sur nos terrains à une co-construction de l'oubli des usages et usagers antérieurs, un travail collectif de la part des concepteurs des espaces étudiés et des populations ciblées qui partagent des intérêts convergents

– développement et pérennité des espaces investis, résolution de la contradiction entre mixité et exclusion – et appartiennent aux mêmes classes sociales. Usant de termes dont la proximité avec l'idée de mission civilisatrice est parfois surprenante : « pionnier », « conquête », « vertu contre sauvagerie », ce processus s'inscrit plus largement dans la narration de la ville qui se crée, sans mentionner ce qui est détruit et ceux qui s'en vont du fait du déplacement, dans des espaces jusqu'ici délaissés, de l'urbanisation pour les classes favorisées. Nos terrains, un projet dit durable et des jardins partagés, se présentent donc comme deux figures françaises de la « ville revancharde » telle que l'a conceptualisée Neil Smith (1996). Dans ce cadre, le rôle de l'invisibilisation est le suivant : rationaliser l'idéal ségrégatif que porte la ville contemporaine pour dépolitiser les rapports sociaux qui naissent autour de la production de l'urbain.

## Bibliographie

- Adam M, 2016a, La production de l'urbain durable. L'enrôlement des concepteurs et des habitants par l'intégration des contradictions, thèse de doctorat, Tours : Université François-Rabelais.
- Adam M, 2016b, « L'injonction aux comportements "durables", nouveau motif de production d'indésirabilité », *Géographie et Cultures*, n°98, pp. 89-112.
- Backouche I, Ripoll F, Tissot S, Veschambre V, 2011, *La dimension spatiale des inégalités*, Rennes : PUR.
- Baird T, 2014, « The more you look the less you see: Visibility and invisibility of Sudanese migrants in Athens, Greece », *Nordic Journal of Migration Research*, Vol. 4, n°1, pp 3-10.
- Boino P *et al.*, 2009, *Lyon, la production de la ville*, Marseille : Parenthèses.
- Boltanski L, 1990, *L'Amour et la Justice comme compétences*, Paris : Métailié.
- Bourdieu P, 1979, *La distinction : critique sociale du jugement*, Alençon : Minuit.
- Collet A, 2015, *Rester bourgeois*, Paris : La Découverte.
- Cook I R, Whowell M, 2011, « Visibility and the Policing of Public Space », *Geography Compass*, vol. 5, n°8, pp. 610 – 622.
- Davidson M, Lees L, 2005, « New build “gentrification” and London's riverside renaissance », *Environment and Planning A*, Vol. 37, pp. 1165-1190.
- Delphy C, 2007, *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?* Paris, La Fabrique.
- Duchesne S, Haegel F, 2001, « Entretiens dans la cité, ou comment la parole se politise », *EspacesTemps. Les Cahiers*, n°76-77, pp. 95-109.
- Elias N, Scotson J. L, 1997, *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris : Fayard.
- Fleury A, Froment-Meurice M, 2014, « Embellir et dissuader : les politiques d'espaces publics à Paris », in A Da Cunha et S Guinant, *Qualité urbaine, justice spatiale et projet*, Lausanne : PPUR, pp. 67-79.

Garbin D, 2013, « The Visibility and Invisibility of Migrant Faith in the City: Diaspora Religion and the Politics of Emplacement of Afro-Christian Churches », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, Vol. 39, n°5, pp. 677-696.

Goffman E, 1975, *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps*, Paris : Minuit.

Halbwachs M, 1994, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris : Albin Michel.

Harvey D, 2011, *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Paris : Editions Amsterdam.

High S, 2013, « Beyond Aesthetics: Visibility and Invisibility in the Aftermath of Deindustrialization », *International Labor and Working-Class History*, vol. 84, pp. 140-153.

Kaufmann J-C, 1992, *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris : Nathan.

Lamont M, Bail C. A, 2005, « Sur les frontières de la reconnaissance », *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 2, n°61, pp. 61-90.

Mestdagh L, 2016, « Construire un réseau de quartier : quand le collectif jardinier imprègne les sociabilités locales. Deux exemples parisiens », *Lien social et Politiques*, n°77, pp. 166-183.

Mestdagh L, 2018, *Jardiner entre soi*, Paris : L'Harmattan.

Mitchell D, 1997, « The Annihilation of Space by Law: The Roots and Implications of Anti-Homeless Laws in the United States », *Antipode*, Vol. 29, n°3, pp.305-335.

Sassen S, 2014, *Expulsions. Brutality and Complexity in the Global Economy*, Cambridge : Harvard University Press.

Schweisguth E, 1983, « Les salariés moyens sont-ils des petits bourgeois ? », *Revue française de sociologie*, Vol. 24, n°4, pp. 679-704.

Séchet R, Veschambre V, 2006, *Penser et faire la géographie sociale ? Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes : PUR.

Smith N, 1996, *The New Urban Frontier. Gentrification and the reventchist city*, New York : Routledge.

Tissot S, 2011, *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris : Raisons d'agir.

Veschambre V, 2008, *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes : PUR.

Voirol O, 2005, « Visibilité et invisibilité : une introduction », *Réseaux*, n°129-130, pp. 9-36.